

**CRITIQUE DE LA GRANDE NOIRCEUR
QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE RAPPORT AU PASSÉ DES QUÉBÉCOIS¹**

Alexandre Turgeon
Département d'histoire
Université Laval
CÉLAT

18th Biennial Conference of the American Council for Québec Studies. North/South – Québec – Nord/Sud, Sarasota (États-Unis), 8-11 novembre 2012

Bien le bonjour. Les mythistoires de la Grande Noirceur et de la Révolution tranquille comptent parmi les plus puissants qu'ait connus la société québécoise. Ils articulent une conception dichotomique du passé québécois où l'année 1960 apparaît comme une fracture. Le décès de Maurice Duplessis et celui de Paul Sauvé cent jours plus tard, suivis de l'élection de Jean Lesage et de son « équipe du tonnerre », scellent dans l'imaginaire collectif l'idée d'une rupture nette entre deux temps et deux mondes. Pour reprendre une expression de Léon Dion, la Révolution tranquille met fin aux sombres années de la Grande Noirceur, sorte d'Ancien Régime québécois. Encore de nos jours, il n'est pas rare de voir la Grande Noirceur être évoquée dans l'espace public, notamment en période électorale. Comment expliquer cette prégnance qui ne se dément pas? Je dois le reconnaître, cela m'intrigue. C'est pour cela que je veux revenir sur la Grande Noirceur aujourd'hui, pour en faire mon objet d'étude. Cela s'inscrit dans un plus large projet, soit celui de faire l'histoire de la Grande Noirceur – de ses usages, de ses critiques, de son recyclage. Qu'est-ce que la Grande Noirceur? Que peut-elle nous apprendre sur le rapport au passé des Québécois? Et que faire de la Grande Noirceur aujourd'hui? Telles sont les questions que je souhaite approfondir dans cette communication.

Depuis un certain temps déjà, la Grande Noirceur pose problème aux historiens. Ils considèrent – à juste titre d'ailleurs – que cette représentation caricaturale du passé québécois ne saurait rendre compte de manière appropriée du Québec d'avant 1960. Ils vont tenter en fait d'effacer, d'oblitérer la Grande Noirceur, en niant tout autant son existence et sa présence, mais aussi par le fait même ses fonctions et son rôle dans la société québécoise. Comment procèdent-ils? Trois grandes voies interprétatives sont empruntées. La première consiste à déconstruire morceau par morceau le récit de la Grande Noirceur à la manière d'Éric Bédard afin de l'invalidier. La deuxième voie consiste à faire de la Grande Noirceur la mère de la Révolution tranquille, comme le suggère Lucia Ferretti. Pour sa part, Yvan Lamonde propose d'élargir les

bornes chronologiques de la Révolution tranquille pour mieux engloutir la Grande Noirceur. Éric Bédard, Lucia Ferretti et Yvan Lamonde. À l'heure actuelle, voici les principaux historiens dont l'intention est de se débarrasser de la Grande Noirceur.

Ils ne sont pas les premiers. Depuis longtemps, la Grande Noirceur est remise en question, et pas seulement de la part d'historiens. La perspective est la même, mais le projet, les buts visés ou les motivations diffèrent. Depuis Robert Rumilly à Éric Bédard, en passant par Richard Jones et Léon Dion, le récit de la Grande Noirceur est déconstruit. Depuis Jacques Ferron à Lucia Ferretti, en passant par René Durocher et Michel Vastel, la Grande Noirceur est pensée comme mère de la Révolution tranquille. Enfin, depuis Fernand Dumont jusqu'à Yvan Lamonde en passant par Michael Gauvreau, on fait débiter la Révolution tranquille non pas en 1960, mais en 1930. Ces voies sont peut-être en fait autant de traditions.

Malgré leurs différences, qu'ont en commun ces trois voies interprétatives, ces traditions? Dans un cas comme dans l'autre, la Grande Noirceur cesse d'être l'antithèse de la Révolution tranquille, ce qui est pourtant sa qualité ou sa fonction première. Dans l'imaginaire, la Grande Noirceur s'oppose à la Révolution tranquille. Il ne peut en être autrement. Or, en présentant ces interprétations, ces chercheurs veulent dénaturer en quelque sorte la Grande Noirceur, soit en la déconstruisant, soit en l'affiliant à la Révolution tranquille, soit en la niant.

Or, il y a ici confusion des genres, soit entre la Grande Noirceur comme catégorie historique et comme représentation sociale. Sur ces deux tableaux, la Grande Noirceur pose problème aux historiens. Comme catégorie historique, elle voile bien plus qu'elle ne dévoile en ce qui a trait au passé d'avant 1960. Or, depuis trente ans sinon davantage, les historiens utilisent de moins en moins la Grande Noirceur, s'ils l'utilisent encore de nos jours – du moins, dans la sphère universitaire. Pour ce qui est de la représentation sociale, cette vision du Québec d'avant 1960 reste présente dans la mémoire collective. De nombreux historiens déplorent cette

prégnance de la Grande Noirceur dans la mémoire collective, d'où le fait qu'ils vont tenter par leurs travaux sur l'un – la catégorie historique – d'influer sur l'autre – la représentation sociale.

Ce faisant, ils vont chercher à catégoriser cette représentation sociale, ce qui entraîne une certaine confusion chronologique sur la Grande Noirceur. Cette confusion, de nombreux chercheurs en font état, notamment Gérard Bouchard, Mathieu Bock-Côté, Éric Bédard et Yvan Lamonde. Quelles sont les dates de la Grande Noirceur? Débute-t-elle en 1944, 1936, 1929, 1840, voire 1763? Se termine-t-elle en 1959 ou en 1960? Les historiens se livrent ici à une véritable bataille de dates. Gérard Bouchard et Éric Bédard sont ainsi d'accord pour dire que la Grande Noirceur ne devrait se limiter aux seules années duplessistes, préférant tous deux 1840.

Pensons le problème autrement. Je considère que la véritable confusion n'est pas chronologique, comme on pourrait le penser, mais bien conceptuelle. Il ne s'agit pas de savoir quelles sont les dates de la Grande Noirceur, mais bien de déterminer de quelle Grande Noirceur parle-t-on. À vrai dire, je considère que la Grande Noirceur est en soi désincarnée. Ce n'est qu'un mot; ce n'est qu'une étiquette. Une étiquette susceptible d'être plaquée sur une réalité, un objet, un personnage, une époque, une période, sur tout et sur rien. D'où l'importance de qualifier la Grande Noirceur, qui donne tout son sens à l'étiquette, pour savoir de quoi on parle.

Du moment qu'on accepte de ne plus parler seulement de la Grande Noirceur, pour l'accompagner d'un qualificatif, cela signifie que plusieurs Grandes Noirceurs peuvent dès lors se décliner. On parlera par exemple des Grandes Noirceurs duplessiste, canadienne-française, libérale, charestienne, péquiste, etc. En s'intéressant à ces déclinaisons, il importe de comprendre les différentes formes que cette étiquette – la Grande Noirceur – a pu prendre au fil des années, au fil des époques, depuis les années 1950 jusqu'à nos jours. Pour ce faire, on peut poser les trois questions suivantes : 1) Quelle période est visée par la Grande Noirceur? 2) Que dénonce-t-on? Que protège-t-on? 3) Quels sont les acteurs et le contexte?

L'histoire récente du Québec m'a permis de préciser ces idées, voire même de les mettre à l'épreuve. Je parle ici du printemps érable et des élections provinciales québécoises qui ont fait couler encre et salive, et sur lesquelles j'ai eu l'occasion de me pencher ces derniers mois pour un autre projet². Rappelons brièvement le contexte. Face à la décision du gouvernement libéral de Jean Charest de hausser les frais de scolarité, les étudiants sont descendus massivement dans la rue au printemps. Devant ce mouvement populaire sans pareil dans l'histoire du Québec, le mouvement de grève a dégénéré, certains parlant même de crise sociale. Devant l'impasse, des élections furent déclenchées, au terme desquelles le Parti québécois de Pauline Marois a formé un gouvernement minoritaire. Dans ce contexte assez brûlant, ils ont été des centaines à évoquer le souvenir de la Grande Noirceur et de Maurice Duplessis dans l'espace public, c'est-à-dire dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Ces acteurs ont ainsi dressé un parallèle entre l'époque duplessiste et la situation actuelle, entre la Grande Noirceur duplessiste et ce que j'ai appelé la Grande Noirceur charestienne³. En considérant ces éléments, reprenons nos trois questions en s'intéressant à la Grande Noirceur charestienne.

Allons-y très sommairement. 1) Quelle période est visée par la Grande Noirceur? 2003-2012. 2) Que dénonce-t-on? Le néolibéralisme. Que protège-t-on? L'idée même d'une société juste, équitable héritée de la Révolution tranquille, appelée communément le modèle québécois. 3) Quels sont les acteurs et le contexte? Des journalistes et des militants étudiants, dans le contexte de la grève étudiante et de la campagne électorale. Il va sans dire que la Grande Noirceur duplessiste et la Grande Noirceur charestienne sont intimement liées : l'une est le point de référence de l'autre. Cela dit, nous voyons néanmoins comment le discours n'est pas le même. Comment la période visée diffère, de l'après-guerre jusqu'à nos jours, mais aussi comment certains des enjeux sont récupérés, les autres actualisés. Alors que la Révolution tranquille met un terme à la Grande Noirceur duplessiste dans l'imaginaire collectif, les rôles sont renversés en

2012, alors que la Grande Noirceur charestienne met en péril le patrimoine de la Révolution tranquille, qu'il est impératif de protéger. D'où l'urgence de voir une seconde Révolution tranquille survenir – la Révolution tranquille 2.0.

Est-ce à dire que nous sommes passés, depuis les années 1950 et 1960 jusqu'à nos jours, en coupant au plus court, de la Grande Noirceur duplessiste à la Grande Noirceur charestienne? En fait, la situation est plus complexe encore qu'il n'y paraît pour ces deux temps, pour ces deux moments. En 2012, outre la Grande Noirceur charestienne dont je viens de faire état, certains ont plutôt parlé d'une Grande Noirceur péquiste. Que voulaient-ils dire par là? Que cherchaient-ils à évoquer? Encore une fois, nous pouvons reprendre nos trois questions, tout aussi sommairement.

1) Quelle période est visée par la Grande Noirceur? 1994-2003. 2) Que dénonce-t-on? Les dérives dites « go-gauches » du gouvernement péquiste. Que protège-t-on? La loi, l'ordre, la stabilité, l'économie. 3) Quels sont les acteurs et le contexte? Des militants libéraux, dans le contexte de la grève étudiante et de la campagne électorale. Que ce soit dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux, il va sans dire que ce discours était minoritaire, presque submergé par les flots de leurs adversaires et de leurs opposants, au point de sombrer dans l'oubli. Or, ce discours s'est tenu, et il nous montre bien que l'usage de la Grande Noirceur n'est pas l'apanage d'un seul groupe, d'une seule faction. Qu'on ne peut parler d'une seule et unique Grande Noirceur; qu'elle est au contraire plurielle.

On pourrait croire que le phénomène est récent. Il n'en est rien. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec. Le 4 mars 1960, les membres de la Tribune de la presse ont répertorié la toute première occurrence où un homme politique québécois s'est servi de la locution « Grande Noirceur » en Chambre pour invectiver un adversaire⁴. Vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'il s'agit d'Antonio Barrette, premier ministre du Québec, chef de l'Union nationale, le successeur de Maurice Duplessis et Paul Sauvé.

Lors de la campagne électorale de 1960, il se réclame des deux « grands » dont il veut poursuivre l'œuvre. Ce qui ne l'empêche pas pour autant, peu de temps auparavant, d'évoquer le souvenir de la Grande Noirceur.

Chez Antonio Barrette, la Grande Noirceur renvoie au gouvernement libéral d'Adélard Godbout, qui fut premier ministre entre 1939 et 1944, auquel il reproche d'avoir été au service du gouvernement fédéral et de ne pas avoir défendu la cause de l'autonomie de la province. À l'époque, les unionistes ont tenté de s'accaparer, de récupérer cette locution – pour parler en fait d'une Grande Noirceur libérale. Ce fut en vain. N'empêche, il faut néanmoins tenir compte de cette tentative, aussi infructueuse soit-elle, et de toutes les autres par la suite. Depuis les années 1950 à nos jours, qui d'autres ont évoqué le souvenir de la Grande Noirceur afin de servir leurs fins, les uns avec du succès, les autres un peu moins? Comment ces usages éclairent-ils des débats, des enjeux du Québec actuel – à l'époque comme de nos jours? Qu'est-ce que ces usages peuvent nous apprendre non seulement sur le rapport au passé des Québécois? Dans tout cela, comment les intellectuels appréhendent-ils la Grande Noirceur, la conçoivent-ils, l'articulent-ils? C'est ce que je compte mettre au jour. Sur ce, je vous remercie de votre attention.

¹ On notera qu'il s'agit d'une version écrite d'une communication qui n'a pas été rédigée selon les standards académiques habituels (notes en bas de page, bibliographie, etc.). Toutefois, je suis prêt à fournir à quiconque serait intéressé la liste complète de mes références ainsi que ma bibliographie.

² Voir Alexandre Turgeon, « Le patrimoine de la Révolution tranquille : un enjeu de la campagne électorale », *Le Devoir*, 8 août 2012, p. A9. En ligne : <http://www.ledevoir.com/politique/elections-2012/356259/le-patrimoine-de-la-revolution-tranquille-un-enjeu-de-la-campagne-electorale>.

³ Voir Alexandre Turgeon, « De la Grande Noirceur duplessiste à la Grande Noirceur charestienne », *Huffington Post Québec*, 8 juin 2012. En ligne : http://quebec.huffingtonpost.ca/alexandre-turgeon/grande-noirceur-charest_b_1580758.html.

⁴ « Nous payons encore le prix du marché conclu alors entre libéraux provinciaux et fédéraux en mai 1939 et nous poursuivons l'œuvre de récupération des droits cédés. Ce fut la rupture avec la tradition autonomiste des libéraux. Il (l'honorable M. Barrette) compare le régime de M. Godbout à la grande noirceur. », Antonio Barrette, *Débats de l'Assemblée législative du Québec*, Quatrième session, 25^e législature, le vendredi 4 mars 1960, p. 861.